



Quimper le 11 mai 2015

Aux résidents et aux familles de résidents

Objet : création d'un référent

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons mis en place **un référent pour chaque personne âgée** hébergée de notre établissement.

De quoi s'agit il ?

Le référent est un ou une aide soignante de l'établissement.

Son nom sera connu dès l'entrée de la personne âgée dans l'établissement.

Son rôle est d'accompagner le résident et notamment à chaque question posée d'apporter une réponse adaptée ou de transmettre la question à la personne qui pourra apporter la réponse.

Il s'agit donc d'un professionnel désigné et connu qui sera attentif à améliorer la qualité de vie de la personne résidente de l'établissement.

Chaque aide soignant référent s'est déjà présenté à vous ou à votre famille.

Si ce n'est pas le cas, l'infirmière est disponible pour vous le présenter.

En espérant que cette nouvelle possibilité, qui est une première étape du projet de vie individualisé vous apporte toute satisfaction,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève KERDRAON
Directrice